

Motion d'opposition à la fermeture de la Trésorerie de Sorgues

Fin avril, le directeur départemental des finances publiques a sollicité Thierry Lagneau, le maire de Sorgues, pour une rencontre au sujet d'un projet de fusion des Trésoreries de Sorgues et de Monteux pouvant intervenir en 2019.

Il était précisé que celui-ci était autorisé par la direction générale à engager la concertation.

Il devait donc s'agir d'engager les discussions et d'échanger sur les modalités possibles de mise en œuvre de ce projet.

Le 3 mai dernier, à l'issue de l'entretien réalisé en mairie, force a été de constater qu'il ne s'agissait en rien d'une concertation mais bien d'une pré-décision, de surcroît à entériner avant la fin du mois de juin.

Inscrit dans une démarche nationale de rationalisation des organisations, le projet porterait sur le transfert de la Trésorerie de Sorgues à Monteux, siège de notre intercommunalité.

C'est faire peu de cas de la taille de la commune de Sorgues, forte de près de 20 000 habitants – soit 40% de la population de l'intercommunalité - de son tissu économique - l'un des plus importants du département – et des 10 000 personnes qui annuellement sont reçues par les agents de la trésorerie de Sorgues.

Cette décision - si elle devait se confirmer - pénaliserait lourdement ses administrés ainsi que ceux de Bédarrides et Courthézon qui devraient se rendre également à Avignon puisque la partie impôts serait assumée par le SIP d'Avignon.

Cela serait une aberration au regard des difficultés constatées quotidiennement pour se rendre au chef-lieu du département.

La notion de proximité disparaîtrait alors que l'on sait que la relation humaine est nécessaire et précieuse dans ce type de service public.

Sans parler des conséquences pour les agents concernés.

La suppression annoncée de la taxe d'habitation et l'amorce de la dématérialisation ne sauraient justifier cette fermeture.

Aussi, à travers cette motion, le Conseil municipal de Sorgues émet un avis défavorable au projet de fermeture de la Trésorerie de Sorgues et sollicite le maintien de la structure ainsi que du personnel concerné.